



NUMÉRO	DESCRIPTION	VÉRIFIÉ (✓)	COMMENTAIRES
4	Les poubelles de toute l'entreprise sont vidées tous les soirs et leur contenu déposé dans un conteneur métallique à l'extérieur, éloigné de la bâtisse. Ceci est valable partout, sauf pour le bureau.		
5	Aucun véhicule hors d'usage n'est remis à l'intérieur ou près de la bâtisse après les heures de travail.		
6	Aucun véhicule en démantèlement n'est laissé sans surveillance en tout temps à l'intérieur de la bâtisse		
7	Les batteries de tous les véhicules reçus dans la journée sont débranchées		
8	Il n'y a aucun réservoir d'essence entreposé à l'intérieur de la bâtisse		
9	Tous les disjoncteurs (breakers) des circuits non utilisés après les heures de travail sont fermés (OFF) à la fin de la journée		
10	Les chiffons graisseux ou huileux doivent être gardés dans des récipients pour déchets fabriqués en matériau incombustible et munis d'un couvercle métallique bien ajusté à fermeture automatique. Ces récipients doivent être gardés à au moins un		
14	Avoir un nombre minimal de secouristes en tout temps.		
15	Avoir des trousse de premiers soins dont le contenu minimal est prescrit par règlement.		
18	L'entreposage de carburant usée est conforme à la fiche d'information intitulée : Les installations pour la vidange de carburant chez les recycleurs de pièces http://autoprevention.org/information/docs/Info_R eservoirCarburant-enlevement.pdf		
24	Les sorties d'urgence et les panneaux électriques sont accessibles en tout temps		
25	Les allées de circulation sont dégagées		
26	Avant tout coupage à l'oxygaz ou à la meule, on s'assure que les lieux sont sécurisés : – aucune matière inflammable ou combustible non protégée à moins de 6 m ; – plancher et surfaces de travail incombustibles (ex.:		
27	Politique de surveillance des lieux dans l'heure qui suit le coupage à l'oxygaz		